Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Avis de saisie à tiers détenteur

Par Michael11190

Bonjour,

Je viens de recevoir un avis de saisie d'un montant de 375 euros (amende forfaitaire majorée) pour une amende de stationnement basique de décembre 2019 dont je n'ai jamais eu connaissance. J'aimerai faire jouer ma bonne foi, en rappelant que j'ai toujours payé mes amendes dans le passé, et demander un retour à l'amende de 45 euros. Le problème est que je n'arrive à joindre personne depuis des jours et des jours. Les lignes téléphoniques de la direction régionale des finances publiques toulouse et du service amendes toulouse indiquent sans arrêt, et depuis deux semaines déjà que j'essaie, que tous les opérateurs sont occupés, je ne peux joindre personne. Par mail personne non plus. Je ne sais pas quoi faire, je n'ai pas ces 375 euros, je ne veux pas les payer et je pense que je mérite de ne pas les payer. Que puis-je faire ? Qui contacter ?

Merci
Michael Le Sauce

Par ESP

Bonjour
Avez vous déménagé après 12/2019 ?

Par Michael11190

Bonjour, en effet j'ai déménagé plusieurs fois et n'ai pas fait le changement de carte grise jusqu'à récemment, raison pour laquelle ils ont pu me retracer et m'envoyer cette avis de saisie administrative à tiers détenteur. Je sais que je suis en tort de ne pas avoir fait le changement d'adresse sur la carte grise, mais jusqu'à janvier 2020 j'habitais encore à l'adresse de la carte grise et je suis venu consulter la boîte aux lettres plusieurs fois entre février et mars 2020, et je n'ai rien vu à mon nom.

J'aimerai faire une demande mais je n'arrive à joindre personne, je me sens dans une impasse. Un mur devant moi. Il y a juste une petite porte avec marqué dessus : "PAYER".

Cordialement
Michael

Par ESP

Compte tenu des dates que vous indiquez et de la non régularisation de votre carte grise, on devine l'origine du problème.
N'esperez pas trop.

Par Michael11190

Un conseil juridique pour faire un recours ? Pour étaler la somme à payer sur une année ?